

Note relative à la rénovation de la filière du tertiaire administratif Baccalauréats professionnels Secrétariat et Comptabilité

Extrait des conclusions

A partir du constat d'une rupture de la relation Formation-Emploi concernant les baccalauréats professionnels Comptabilité et Secrétariat, et en écho à la plupart des analyses figurant dans les nombreux rapports sur le tertiaire administratif et les travaux qui ont conduit à la rénovation du BEP MSA (Métiers des Services Administratifs), nous avons conclu que :

- Il existe des possibilités d'insertion au niveau IV mais qui sont réduites au regard des emplois offerts et des effectifs formés
- Il apparaît bien que les *métiers* de secrétaire et de comptable subsistent encore dans les représentations sociales et même dans la réalité économique, comme en témoignent notamment les offres de Pôle Emploi. Mais il semble qu'ils ne permettent plus de décrire l'ensemble de la réalité professionnelle des activités administratives et comptables et qu'ils correspondent de moins en moins aux emplois offerts au niveau IV. Les appellations de plus en plus fréquentes telles qu'*employé, assistant, ou encore d'adjoint administratif* sont là pour en témoigner
- Les attentes des employeurs sont doubles. Elles portent à la fois sur :
 - une forme de multivalence (et non polyvalence), au sens où les activités administratives couvrent de nombreux processus. La dimension relationnelle, la part d'autonomie et d'initiative, le rapport aigu à l'information, notamment quantitative, viennent compléter ces exigences.
 - sur une spécialisation qui porte moins sur une technicité comptable ou bureautique, que sur l'appropriation des contextes d'exercice et des secteurs d'activités.

Au vu de ces constats, il paraît souhaitable de proposer une seule spécialité de baccalauréat professionnel couvrant l'ensemble du champ du tertiaire administratif.

Ce nouveau diplôme de baccalauréat professionnel devra s'articuler avec le BEP Métiers des Services Administratifs, diplôme de niveau V, qui en constituera le diplôme intermédiaire dans le cadre du cursus de formation en trois ans.

Pour répondre aux attentes des milieux économiques et permettre l'insertion professionnelle de ses titulaires, ce baccalauréat professionnel devra certifier la capacité à :

- prendre en charge les différentes dimensions administratives des activités de gestion, commerciales, de communication, de GRH, de production et développer une véritable professionnalité relationnelle ;
- inscrire l'action administrative au cœur des systèmes d'information et des évolutions technologiques ;
- exercer dans un contexte maîtrisé porteur de spécificités, nécessitant ainsi une forme de *méta-compétence* d'appropriation de contextes.

Au-delà de ces propositions, il s'agit bien, à travers la reconstruction de la relation Formation-Emploi de redonner à la filière du tertiaire administratif, au niveau IV, des ambitions qui soient à la hauteur des attentes des jeunes, de leurs familles, des acteurs de la formation et des employeurs.